



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés économiques des pharmacies de montagne

Question écrite n° 39587

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation économique des pharmacies situées en territoires de montagne. En effet, les pharmacies en station de ski souffrent des conséquences de la crise sanitaire et en particulier de la fermeture desdites stations. Depuis le décret n° 2021-79 du 28 janvier 2021 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation, les entreprises des stations de ski et notamment les pharmacies d'officine peuvent bénéficier d'une indemnisation par le biais du fonds de solidarité. Toutefois, cette aide ne leur permet pas de faire face. La très difficile saison d'hiver entraîne des pertes de chiffre d'affaires allant de - 60 à - 90 % du chiffre d'affaires, sachant que la saison hivernale représente environ 80 % de leur bénéfice annuel. C'est d'ailleurs ce dernier qui permet de régler leurs charges fixes sur l'année afin de tenir jusqu'au prochain hiver. Ainsi, l'aide allouée par le fonds de solidarité est bien insuffisante et ne leur permet pas de compenser ce manque à gagner. À cela s'ajoute la perte massive de produits pharmaceutiques périmés qui doivent par conséquent être détruits. Elle lui demande donc de bien vouloir indiquer si le Gouvernement envisage d'instaurer un dispositif analogue à celui que connaît le secteur du vêtement de sport pour leurs invendus et de manière générale si le Gouvernement entend aider les pharmacies en station de ski à hauteur de leurs difficultés.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39587

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4819

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)